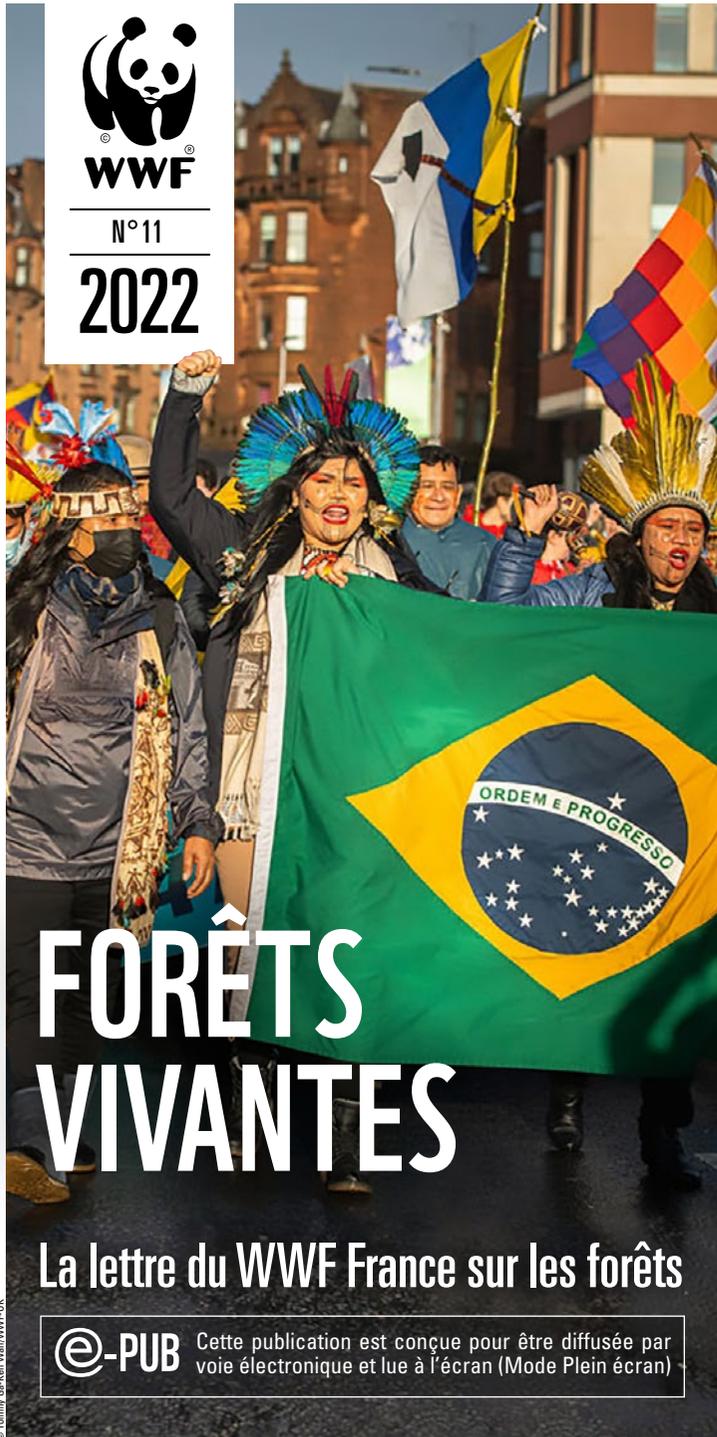




WWF

N° 11

2022



FORÊTS VIVANTES

La lettre du WWF France sur les forêts



Cette publication est conçue pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Mode Plein écran)

© Tommy Gao-Ken Wren/WWF-UK

A la une

ACTION !

Suite à la Déclaration de Glasgow, les dirigeants de 141 pays, représentant plus de 90 % des forêts du monde, se sont engagés à mettre un terme à la déforestation et la dégradation des terres d'ici 2030. Des mesures économiques d'accompagnement à hauteur de 20 milliards de dollars ont été affectées en provenance de fonds publics, de mécènes ou encore d'acteurs privés.

Des investissements urgents sont plus que jamais nécessaires et l'appui de la finance essentiel pour mettre en place des solutions d'envergure basées sur la nature afin d'atteindre l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement climatique et les objectifs de développement durable de l'ONU pour le climat, la nature et les individus.

Bien que primordiale, cette hausse de l'investissement financier doit ouvertement aborder les contreparties entre les financements et la gestion responsable de la nature.

Si les actions sont inadéquates, mal gérées et entravées (comme à cause d'activités propices à la génération de crédits carbone), ou n'apportent pas de véritables bénéfices et motivations aux personnes, elles pourraient conduire à des impacts négatifs sur le terrain mais également à des opportunités ratées, ce que nous ne pouvons plus tolérer.

Les projets ou programmes qui n'atteignent pas leurs objectifs, ou qui revendiquent des résultats flatteurs comparés à la réalité, sapent le soutien plus vaste envers les solutions fondées sur la nature afin de lutter contre le changement climatique et la dégradation de notre environnement.

Il est vital que ces flux grandissant de capitaux financiers soient dirigés vers les actions les plus qualitatives possibles,

celles qui protègent la nature et renforcent les moyens de subsistance des populations, tout en atténuant le changement climatique et en permettant l'adaptation.

Cela inclut la sécurisation des droits des peuples indigènes et des communautés locales et de s'assurer qu'ils bénéficient de chaque action entreprise sur leurs territoires. Cela implique que nous soyons en mesure de distinguer clairement les opportunités de mettre en place des solutions basées sur la nature avec comme objectif d'apporter une plus-value à celles et ceux qui contribuent positivement aux changements de société. Après des décennies de négociations, d'engagements et de stratégies compartimentées entre différents secteurs, la scène internationale a changé. Avec l'Accord de Paris en place, des grands projets de durabilité à l'échelle de paysages dans une multitude de pays et des entreprises qui intensifient leurs efforts pour agir en ayant conscience de leur dépendance sur la nature et un climat viable, le contexte est propice pour une action coordonnée d'envergure entre les acteurs étatiques et non-étatiques avec pour objectif un changement réel du système. ■



Fan Price,
Forest Practice Leader
WWF International

Pour en savoir plus en 1 clic →

→ PROTÉGER LES HAUTS LIEUX

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Les forêts à haute valeur de conservation, intactes ou particulièrement riches en espèces menacées ou endémiques, constituent des "hauts lieux". Leur protection est une priorité. Derrière de grandes espèces charismatiques et des lieux emblématiques se cachent l'extraordinaire biodiversité des forêts.

Monde

Les acquis du Congrès mondial de la nature



Le Congrès mondial de la nature par l'UICN a fini, après deux reports du fait de la pandémie, par se tenir à Marseille du 3 au 11 Septembre dernier. Parmi les sujets forestiers sur le devant de la scène : la lutte contre la déforestation importée et la protection des vieilles forêts d'Europe.

Les équipes du WWF ont organisé ou participé à de nombreux événements concernant les forêts, dont des conférences sur les projets de paiements de services écosystémiques, la protection des vieilles forêts (avec la participation du Pr Francis Hallé et de François Bonnet, délégué à la forêt du Ministère de

la Transition Écologique et Solidaire), la restauration des forêts dégradées, la conservation des forêts du plateau des Guyanes ou la gestion des forêts méditerranéennes.

Le WWF France a également été particulièrement actif pour proposer et défendre [la motion 125 sur la protection des forêts primaires et des vieilles forêts en Europe](#). Votée à une quasi-unanimité, celle-ci met l'accent sur l'urgence de renforcer la protection des derniers rares lambeaux existants en bon état de conservation et de faciliter leur restauration dans la mesure du possible. Cela concerne bien sûr en premier lieu les dernières forêts primaires non protégées de l'Est de l'Europe, mais également de plus petites vieilles forêts ailleurs en Europe et notamment en France, comme [la forêt de La Massane](#) dans les Pyrénées catalanes, d'une superficie de 330 hectares seulement, protégée par une réserve naturelle nationale bien connue et classée en juillet dernier au Patrimoine mondial de l'Unesco. De nombreux îlots de [vieilles forêts identifiées dans les Pyrénées](#) sont toujours menacés par l'exploitation du bois. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#) 

Plateau des Guyanes



Capital Naturel et services écosystémiques : les principaux résultats du projet ECOSEO

Impliquant le Guyana, le Suriname, la Guyane française et l'Etat de l'Amapa au Brésil, le projet ECOSEO a livré ses principaux résultats trois ans après son lancement.

Le Plateau des Guyanes est un des plus grands massifs de forêt tropicale humide encore quasi-intact au monde. Il constitue à la fois un véritable "capital naturel", et apporte également d'importants bénéfices aux populations et à l'économie locale par la fourniture de services écosystémiques. Ces deux dimensions des écosystèmes étant mal connues et peu intégrées aux décisions, le projet ECOSEO s'est attaché à les évaluer.

Le capital naturel du Plateau des Guyanes a été évalué par la méthode ENCA, permettant de mesurer l'état quantitatif et qualitatif de ses immenses réservoirs de carbone, d'eau et biodiversité, en 2000 et en 2015. La comparaison des deux années montre le bon état des écosystèmes sur de larges pans des territoires étudiés, mais également l'impact négatif très significatif du développement de l'orpaillage.

Les services écosystémiques du bassin du Maroni, fleuve transfrontalier entre le Suriname et la Guyane, ont été évalués et cartographiés via des données spatiales, à dire d'experts et des don-

→
Retour de
pêche sur le
fleuve Maroni.



nées de terrain. Les résultats montrent l'importance de ces services pour les populations, mais pointent également la menace importante de l'orpaillage sur leur maintien à long terme.

Au-delà des résultats, qui ont permis d'améliorer la connaissance de l'état et des dynamiques d'évolution des écosystèmes de la région, et permettront d'alimenter d'autres travaux d'études et de recherche, ce projet a permis de renforcer les liens de coopération entre et au sein des territoires, y compris avec les communautés locales, et pourra donner suite à des projets d'observatoires régionaux ou locaux plus pérennes. ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#) 

→ RESTAURER LA BIODIVERSITÉ

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Certains territoires sont aujourd'hui écologiquement dégradés et leurs forêts contribuent de moins en moins au bien-être de tous leurs habitants. Plus que jamais, la restauration des forêts dégradées est une entreprise difficile, mais ô combien stratégique.

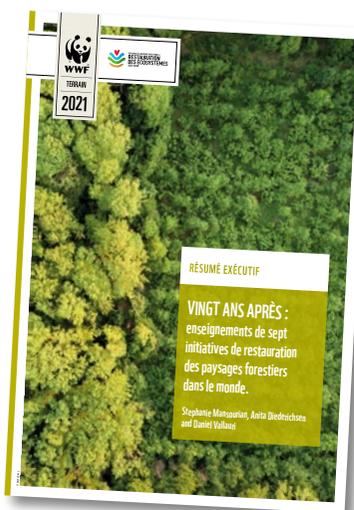
Monde

Enseignements pour la décennie qui s'ouvre

L'année 2021 marqua le début de la Décennie des Nations Unies sur la restauration des écosystèmes dont [le WWF est partenaire](#). Alors que nous continuons à perdre environ 10 millions d'hectares de forêts chaque année dans le monde, le rôle de la restauration des paysages forestiers devient évident. Les gouvernements et les entreprises intensifient leurs engagements, mais le défi est complexe.

Entre 2018 et 2020, le WWF-France a réalisé un examen mondial, basé sur sept initiatives menées par le WWF et ses partenaires sur le terrain en Asie, en Afrique, en Amérique latine et en Europe : le territoire de Fandriana Marolambo à Madagascar, l'écorégion de la forêt sèche en Nouvelle-Calédonie, le territoire des Usambaras orientales en Tanzanie, le Bas Danube traversant la Bulgarie, Moldavie, Roumanie et Ukraine, les bassins versants de Copalita-Zimatán-Huatulco au Mexique, le territoire d'Ulu Segama Malua en Malaisie (Sabah) et l'écorégion de la forêt atlantique du Haut Paraná partagée par l'Argentine, le Brésil et le Paraguay.

Ces initiatives à grande échelle ont été menées sur une période comprise entre 10 et 20 ans. Pour chaque initiative, des rapports individuels ont examiné les enseignements et ont rassemblé les résultats factuels. En 2021, un dernier rapport synthétise les sept rapports individuels pour identifier les tendances, points communs et différences. Il tire de l'analyse de ces sept territoires un total de 14 méta-enseignements utiles à tous. Une mine d'information pour le réseau WWF comme tous les acteurs intéressés à s'engager dans une restauration de haute qualité dans la décennie à venir. ■



↑ Pour en savoir plus en 2 clics →

Nouvelle-Calédonie



Des bénévoles à la rescousse de la flore menacée

Avec 44 % de taxons menacés d'extinction parmi les 3 600 espèces végétales recensées, la Nouvelle-Calédonie mérite malheureusement son statut de « point chaud de la biodiversité ». Par exemple, dans l'agglomération du Grand Nouméa, on compte 10 espèces considérées comme en danger critique d'extinction. Ainsi, dans le cadre du projet de Sauvetage des Espèces Végétales Endémiques (SEVE) porté par le WWF, les bénévoles de l'antenne locale sont formés à reconnaître, localiser et suivre des espèces menacées afin de mieux les protéger. Encadrées par une botaniste professionnelle, Hélène Cazé, 10 sorties ont été organisées en 2021 malgré le covid-19 qui a rattrapé la Nouvelle-Calédonie.

Grâce à ces formations, les bénévoles sont ensuite en mesure de retourner observer les espèces menacées sur le site. Outre leur présence, qui peut amener des discussions et de la sensibilisation auprès des autres usagers, cela permet de suivre le cycle de fructification des plantes et le cas échéant de collecter les graines pour les développer dans la pépinière associative du WWF. L'objectif est en effet de faciliter la production de plants pour les replanter dans des sites moins exposés aux menaces.

A ce jour, ces collectes et ce travail bénévole ont permis de produire près de 800 plants d'*Atractocarpus pancherianus* qui grandissent en pépinière. Cette espèce devrait pouvoir bénéficier de plusieurs plantations conservatoires ex-situ et de renforcement de sa population in-situ lors de la saison de plantation 2022.

Bravo et merci à ces bénévoles qui s'engagent chaque jour à nos côtés pour protéger la biodiversité calédonienne ! ■



↑ Les bénévoles du WWF lors de la formation du 27 novembre 2021.



↑ Observation des fleurs de l'*Atractocarpus pancherianus* dans son milieu naturel.

↑ Pour en savoir plus en 1 clic →

→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Exploiter des ressources naturelles sans déboiser ni dégrader la qualité des forêts est un impératif. Transformer les règles des marchés, éliminer les activités illégales et promouvoir les certifications crédibles font partie des solutions.

France métropolitaine



Propositions pour un atterrissage concret des Assises de la forêt



De mi-octobre à mi-décembre 2021, à l'initiative des ministères de l'Agriculture, de l'Environnement, de l'Industrie et du Logement, les débats des Assises de la forêt et du bois se sont déroulées sous un format inédit à de multiples égards : en ligne, largement ouvert et constructif. Quatre thématiques étaient proposées : climat et carbone, résilience et biodiversité, compétitivité économique de la filière, gouvernance et territoires.

Malgré un calendrier serré, elles ont permis un échange construit et ouvert à un large panel d'acteurs, de l'amont à l'aval, des professionnels de la production aux ONG environnementales. Cette mobilisation de chacun est nécessaire pour répondre aux pressions fortes que les forêts subissent aujourd'hui, climatiques notamment. L'objectif donné à tous par les élus facilitateurs des débats était de chercher ensemble des solutions. Cet état d'esprit institué par les Assises gagnerait à être poursuivi dans les mois qui viennent de façon à aboutir sans délai à des avancées significatives.

Pour y contribuer, Humanité & Biodiversité, FNE, LPO, UICN, RNF et WWF ont partagé leurs propositions pour un atterrissage concret des Assises. Nous saluons l'effort de concertation initié et proposons trois solutions, quatre chantiers et cinq décisions immédiates susceptibles de faire de ces deux mois d'échanges riches entre tous les acteurs un vrai succès. Ces propositions se basent en grande partie sur celles écrites en 2020 par le même collectif dans [le rapport « Forêts françaises en crise. Nature, climat, société »](#) ! ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#)

La forêt sera-t-elle une ressource vraiment durable pour produire de l'énergie ?

Le WWF France a récemment publié un scénario pour identifier le potentiel de la biomasse comme contribution au mix énergétique de 2050. A cet horizon, l'étude prévoit qu'environ 25 % des forêts françaises seront en libre évolution pérenne et que la production de bois d'œuvre (construction, mobilier...) d'origine feuillue sera valorisée au mieux sur le territoire national.

Gestion durable et revalorisation des filières sylvicoles permettraient de participer à hauteur de 15 % de la consommation énergétique visée par la Stratégie National Bas Carbone.

L'usage du bois pour l'énergie sera cependant durable seulement s'il ne représente pas une pression supplémentaire sur la forêt et ne concurrence pas les autres usages plus durables selon la hiérarchie des usages (panneau, papier). De plus, la combustion du bois et ses dérivés rejette dans l'atmosphère le carbone initialement stocké sous une forme solide. Cela crée une "dette carbone" qui persiste jusqu'à ce que ce carbone soit de nouveau absorbé par la forêt (les arbres et les sols notamment).

Ainsi, en 2050, en dehors des usages domestiques et du bois provenant de ressources hors forêts, seuls les résidus et déchets issus des transformations du bois devront être utilisés pour l'énergie.

Les centrales qui transforment les déchets de bois en énergie devront par ailleurs répondre à des critères de durabilité stricts. L'impact sur les milieux et les capacités forestières environnantes devra prendre en compte les cumuls de pressions sur les ressources d'un territoire donné (autres centrales énergétiques, papeterie, prélèvement de bois d'œuvre etc). ■

[Pour en savoir plus en 1 clic →](#)



→ PRODUIRE SANS DÉTRUIRE

Campagne #Together4Forests

La Commission européenne présente un règlement contre la déforestation

Après plus de deux ans de campagne du WWF, un soutien massif au mouvement [#Together4Forests](#) et la participation de 1,2 million de citoyens à la consultation publique européenne sur la déforestation, la Commission européenne a présenté fin 2021 une proposition de règlement sur le sujet. Elle constitue une bonne première base. Plusieurs faiblesses doivent être corrigées :

- Au-delà des forêts, la législation doit assurer la protection des autres écosystèmes naturels (savanes, prairies, zones humides etc.). Le WWF a publié en janvier 2022 un rapport montrant qu'il était indispensable et possible d'intégrer dès maintenant ces milieux à la législation ;
- La législation doit couvrir l'ensemble des matières premières et produits susceptibles d'être liés à la conversion d'écosystèmes, comme le poulet, le caoutchouc ou le maïs ;
- Le respect des droits humains doit être garanti et des références explicites aux droits coutumiers dont les droits fonciers et le consentement libre, informé et préalable des peuples autochtones doivent être intégrés ;
- Les règles doivent s'appliquer à toutes les entreprises et il ne doit pas y avoir de classification de pays "à faible risque" ou de dérogation pour une diligence raisonnée simplifiée ;



↑ Pour en savoir plus en 1 clic

- Les conditions de mise en œuvre doivent être harmonisées et les sanctions dissuasives.

L'UE doit agir rapidement car sa responsabilité est grande. [Un rapport récent du WWF](#) révélait que l'UE est le deuxième plus grand importateur de matières premières liées à la déforestation et à l'origine de 16 % de la déforestation associée au commerce international. Les prochains mois seront décisifs et la mobilisation de l'ensemble de la société sera nécessaire pour l'adoption d'une législation ambitieuse que la France a l'opportunité de faire aboutir durant sa Présidence de l'Union européenne au premier semestre 2022. ■

Europe

La criminalité : un fléau persistant dans la filière bois européenne

Le crime environnemental est le troisième plus important secteur criminel mondial, avec des montants générés estimés de 110 à 281 milliards de dollars en 2018. La criminalité forestière, c'est-à-dire le vol et le commerce illégal de bois, y représente 51 à 152 milliards. Au regard des faibles sanctions encourues et de l'étendue des profits générés, ce secteur est de plus en plus investi par le crime organisé, qui se repose sur un maillage de sociétés à la limite de la légalité pour blanchir leur argent et dissimuler leurs activités illégales.

Débutée en 2019 et financée par le Fonds européen pour la sécurité intérieure, l'initiative de l'UE sur la criminalité forestière a été menée conjointement par Interpol, WWF et Client Earth afin de former et mobiliser les réseaux spécialisés dans la détection et la réponse face à la criminalité forestière, de renforcer l'application des lois et de permettre la condamnation des principaux responsables impliqués dans ces trafics.

Le projet s'est concentré sur 4 pays exportateurs qui connaissent de vastes problèmes d'illégalité dans leur secteur forestier (Bulgarie, Roumanie, Ukraine et Slovaquie) et 2 pays importateurs de bois à haut risque d'illégalité (Belgique et France).

En France, le projet a montré que les différentes organisations responsables de l'application des lois ne se coordonnent pas encore de manière efficace pour lutter contre l'importation de bois à risque. Le manque de sensibilisation de la justice s'avère un frein important afin de s'assurer que les infractions sont poursuivies et sanctionnées.

Les centaines de personnes ayant participé au projet ont reconnu la nécessité absolue d'une plus grande reconnaissance du problème par les décideurs politiques, et du lien entre criminalité forestière et crime organisé.

Les principaux rapports du projet, dont un résumé des enseignements pour la France et un rapport de recommandations, sont disponibles. ■



↑ Pour en savoir plus en 2 clics →

→ LES DÉFIS DE L'ÉCONOMIE VERTE

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

La transition écologique est en marche. Le modèle des activités fondées sur les ressources et services des forêts doit être révisé. A commencer par les cycles de production-consommation-recyclage des produits forestiers, pour faire la preuve de leur durabilité. Innovation requise.

France



Payer les forestiers pour services rendus ?

Le forestier influe sur les services écosystémiques, comme le stockage du carbone, la conservation de la biodiversité, la protection des sols ou des eaux. Toutefois, ceux-ci sont implicitement offerts à la société et les manques à gagner non compensés. Cette situation est en train de changer : des paiements de projets contribuant à conserver ou restaurer les services écosystémiques voient le jour pour l'inciter à agir.

C'est la raison pour laquelle, en 2021, nous avons souhaité en trois études complémentaires :

- rappeler les principes d'un bon Paiement pour Services Écosystémiques (PSE) ;
- analyser le Label bas-carbone, visant à développer des PSE carbone ;
- analyser les projets générés par la procédure Services écosystémiques de FSC, principalement sur la biodiversité et le carbone, en France comme dans le monde.

Nous avons également mené de nombreux échanges et ateliers tout au long

de l'année, avec les forestiers comme les entreprises, notamment dans le cadre d'un projet financé par l'Office Français de la Biodiversité.

Aujourd'hui, en France, les deux systèmes de PSE forestiers en place (FSC, label bas-carbone) doivent s'améliorer significativement et des propositions ont été formulées en ce sens. Plus globalement, la crédibilité et l'attractivité future des paiements pour les services rendus par les forestiers reposeront sur :

- 1 l'augmentation de l'attractivité des projets ;
- 2 la garantie d'une valeur ajoutée ;
- 3 une formation sur les différentes facettes des PSE et des outils qui aident le forestier à monter des projets ;
- 4 une meilleure connexion entre l'offre de paiements et l'offre de projets ;
- 5 un cadre exigeant, transparent et à redevabilité forte pour les projets ;
- 6 un cadre de communication sans risques pour le financeur. ■

Pour en savoir plus en 3 clics



Une maison pour protéger le castor

A Chezelles, une commune située en Indre-et-Loire, au cœur du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine, la présence du Castor d'Europe a été attestée depuis quelques années. Espèce « ingénieur », elle y construit un habitat complexe fait de troncs et branches, qui est propice à de nombreuses autres espèces et à la protection de la qualité des eaux. Après des décennies de disparition, les bords boisés de la rivière abritent de nouveau cette espèce classée vulnérable en région Centre-Val de Loire.



C'est sur ce territoire que le WWF développe un projet original, avec l'appui technique de Sylvamo Forêt Services et grâce au mécénat de la société de matériaux pour le bâtiment PRB basée en Vendée. Après quelques mois d'échanges entre les acteurs locaux pour trouver les meilleures solutions, le projet est maintenant défini, contractualisé et sa mise en œuvre commence.

La propriétaire des parcelles forestières, par ailleurs certifiées FSC, s'est engagée volontairement sur 10 ans afin de mettre en place des mesures favorables à la restauration de l'habitat du castor et de la qualité écologique des boisements riverains de la rivière. Le projet y parvient en compensant financièrement le coût des travaux nécessaires pour replanter de manière diversifiée, ce que la propriétaire n'aurait pas eu les moyens, ni l'obligation, de faire.

Ce projet s'inscrit dans la démarche nouvelle du WWF pour développer des projets pilotes démontrant la faisabilité de projets favorables à la biodiversité des forêts via des Paiements pour Services Écosystémiques (PSE). ■

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Le monde ne suffit pas. Les ressources des forêts sont limitées, le gaspillage n'est plus possible. Apprendre à mieux consommer et recycler fait partie des solutions que chacun peut mettre en œuvre pour préserver les forêts.

France



Atelier sur l'écologie du livre à l'école

En décembre 2021, une analyse sur les enjeux de la transition écologique dans le secteur du livre scolaire a complété la série de rapports que le WWF consacre depuis 2018 au secteur de l'Édition. Pour le mettre en débat et échanger avec les acteurs de la filière, un atelier de restitution a été organisé le 12 janvier.

Parmi les questions proposées à la discussion, la quinzaine de participants a reconnu l'importance d'approfondir celles qui nécessitent une vraie réflexion collective :

- Comment réduire les tensions (délais, coûts) existant le long de la chaîne et qui pénalisent l'écoconception du livre scolaire ?
- Comment améliorer la transparence sur les pratiques environnementales dans le livre scolaire pour le rendre pédagogique sur le sujet ?
- Quel modèle économiquement viable peut être proposé pour la collecte des livres scolaires obsolètes, en tirant toute l'expérience des opérations pilotes Ecogestes ?
- Comment éviter le cumul constaté des impacts environnementaux des livres papier et numériques ?

Les acteurs présents ont témoigné des difficultés persistantes à collecter les manuels scolaires obsolètes et du manque de soutien politique pour y parvenir. Une situation à déplorer car c'est ce type de collecte dédiée qui permettrait de valoriser au mieux la matière papier

Pour en savoir plus en 1 clic →



à destination d'autres usages. Même si la consommation de papiers graphiques baisse depuis plusieurs années, il est difficilement compréhensible qu'une part significative de papier recyclé de qualité ne puisse pas trouver sa place dans [une économie circulaire du livre](#). Face à l'empreinte non négligeable du numérique, le papier peut être une vraie solution lorsque des exigences fortes sur l'écoconception et les origines des fibres sont mises en place.

Enfin, les cahiers de vacances « nature » qui ont fait leur apparition dans les magasins montrent bien que la transparence et la pédagogie sur les pratiques environnementales est possible dans l'Édition (par exemple, en mentionnant les encres et le papier utilisés). Quand sera-t-elle généralisée ? ■

Cacao responsable, coordination mondiale

Le chocolat fait partie des friandises préférées des enfants et des plus grands. La France est le septième plus gros importateur mondial de fèves de cacao utilisées pour fabriquer toute une gamme de produits chocolatés pour sa consommation nationale et pour l'exportation.

La production de cacao dans les pays du sud est confrontée à des problèmes économiques, sociaux et environnementaux complexes, notamment la pauvreté des agriculteurs, le travail des enfants, le développement en monoculture au sein de plusieurs fronts de déforestation, l'usage important de produits agrochimiques, etc. Le cacao participe de manière non négligeable à la déforestation. [Selon le WWF](#), l'empreinte des importations de cacao de la France correspond à environ 1,5 million d'hectares, dont 53 % proviennent de pays à haut ou très haut risque de déforestation, de travail des enfants et d'illégalité.

Malgré deux décennies d'efforts, d'interventions, d'intensification du dialogue entre toutes les parties prenantes, les défis à relever restent plus importants que jamais. Dans ce contexte, les bureaux du WWF en Suisse, Belgique et France ont décidé de s'impliquer fortement pour accentuer la présence du réseau WWF sur ce sujet. Dans les pays consommateurs comme dans les pays producteurs, une coordination globale et le développement d'une stratégie ont été mis en place en 2021. Cette contribution mondiale cherche à pousser les engagements des acteurs du secteur et de développer un cadre robuste pour l'exécution de projets visant à augmenter la production et la consommation de cacao responsable. ■

Le cacao participe de manière non négligeable à la déforestation



Pour en savoir plus en 1 clic →

L'ACTION EN QUELQUES MOTS

Avec le WWF France, les acteurs publics, privés ou la société civile se mobilisent pour les forêts. Actions collégiales, partenariats transformationnels, bénévolat, subventions ou mécénats sont autant de modes d'actions pour agir sur le terrain.

Centre national d'études spatiales (CNES)

Détecter la déforestation en Guyane



Depuis 2018, le CNES et le WWF France sont associés pour une action de recherche sur la détection précoce du déboisement. Le CNES innove en mobilisant sa capacité de traitement unique et tout le potentiel des images radar du satellite européen Sentinel-1, dans le but de détecter, alerter et pré-interpréter les causes du déboisement tropical.

Avec ces images capables de « voir à travers les nuages », l'équipe du CNES / CESBIO / GlobEO permet le suivi de la forêt en « quasi temps réel » (tous les 6 jours). Marie Ballère, durant son doctorat au CNES cofinancé par le WWF France, a mis au point cette méthode sur le territoire de la Guyane française. Avec plus de 8 millions d'ha, la forêt guyanaise est à ce jour relativement préservée mais reste notamment sous la pression de l'exploitation aurifère illégale. L'utilisation d'images satellitaires pour surveiller ces vastes étendues difficiles d'accès, est particulièrement pertinente. Les résultats obtenus par cette thèse, soutenue le 22 novembre dernier avec brio par Marie, ont montré que la méthode radar détecte en moyenne 82 % des surfaces déboisées, même petites (<2 ha), contre 36 % pour les moyens optiques utilisés généralement. De plus, les détections radar sont plus précoces en saison humide : en moyenne 4 à 5 mois par rapport à l'optique !



Aujourd'hui, l'équipe montre que ces outils mis en place en Guyane font leurs preuves sur d'autres territoires tropicaux (Gabon, Asie-Sud-Est, Pérou, etc.). Le CNES travaille à une généralisation avec un nouveau projet, Tropisco, lancé en janvier 2021 lors d'un One Planet Summit et politiquement soutenu par la France. Un espoir pour la lutte contre la déforestation sur tous les continents, issu d'une recherche – action née d'une volonté du CNES de se lier aux besoins d'utilisateurs sur le terrain comme le WWF. ■

Pour en savoir plus en 1 clic →

FORÊTS VIVANTES La lettre du WWF-France sur les forêts

CONTACT : lettre.foret@wwf.fr

SITE WEB : <https://www.wwf.fr/champs-daction/foret>

RÉDACTEURS EN CHEF : Julien Tavernier et Daniel Vallauri

CONTRIBUTEUR.TRICE.S :

> **WWF-International**

Fran Price



> **CNES**

Marie Ballère



> **WWF France**

Programme Forêt

Lisa King - lking@wwf.fr

Cécile Lachaux - clachaux@wwf.fr

Daniel Vallauri - dvallauri@wwf.fr



Bureau de Guyane

Clément Villien - cvillien@wwf.fr



Bureau de Nouvelle-Calédonie

Emma Do Khac - edokhac@wwf.nc



Direction du Plaidoyer

Antoine Meunier - ameunier@wwf.fr



Programme Énergie

Florent Chardonnel - fchardonnel@wwf.fr

Ludovic Cuisinier - lcuisinier@wwf.fr



Direction des Relations avec le monde économique

Eric Evennou - eevennou@wwf.fr



MAQUETTE : Sambou-Dubois



RESTEZ CONNECTÉ (À LA NATURE).

Pour recevoir ou vous désinscrire de la lettre *Forêts vivantes*, merci d'envoyer un mail à : lettre.foret@wwf.fr